

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

19<sup>ème</sup> année - N° 3337 - Vendredi 15 février 2019 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

## Un président en congé et le flou de la suppléance



CONSEIL DES MINISTRES

**Le gouvernement approuve  
un projet de réhabilitation  
des prisons**

LIRE PAGE 4

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

## Azali Assoumani, président de la République de l'Union des Comores "J'ai choisi de laisser ma suppléance à Moustadrane Abdou"

*Dans une interview « organisée »», le président Azali Assoumani a dévoilé le nom de son successeur. Et il s'agit de Moustadroine Abdou, jusque-là ministre en charge de l'Energie, de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement est désigné par le Colonel Azali Assoumani pour assurer sa suppléance le long du déroulement du processus électoral anticipé de mars et avril prochain.*

**Question : Monsieur le président, 72 heures après la publication de la liste officielle des candidats à l'élection de Mars et Avril prochain dont vous êtes candidat, pensez-vous garder votre fonction ou vous allez prendre congé comme stipulé par la constitution ?**

**Azali Assoumani :** Comme vous le dites, c'est une question de textes et non de ma volonté. La constitution a dit qu'on doit prendre congé. En 2002, la constitution n'avait pas mentionné le congé et pourtant j'ai décidé de le prendre. Pour cette fois, ce n'est pas moi seulement mais tous ceux qui ont une fonction publique doivent prendre congé avant d'engager la bataille des campagnes. C'est la loi et nous la respectons.

**Question : Qui allez-vous choisir votre suppléance et sous quels critères le feriez-vous ?**

**A.A :** J'ai choisi de laisser ma suppléance à Moustadroine Abdou. Anjouan est une partie du territoire comorien, donc la suppléance peut être anjouanaise, mohélienne, grand-comorienne et demain, pourquoi pas, un mahorais. Delà où il sera, il peut exercer les fonctions présidentielles. J'avais à choisir entre 12 ministres et 3 secrétaires d'Etat en qui j'avais la pleine confiance mais j'ai su qu'il est celui qui saura maintenir l'ordre dans nos rangs et qui est en mesure de collaborer avec le reste de l'équipe.

**Question : Souvent, les élections aux Comores sont financées par la**

**communauté internationale. Pour ces élections anticipées, qui va les financer ?**

**A.A :** Je vais vous dire que dans cette question, il y'a ce qu'on appelle fond et forme ou esprit et lettre. Nous sommes un pays indépendant donc nous devons être en mesure de tout faire par nous-mêmes avant de demander le soutien de nos partenaires et de la communauté internationale. Depuis notre prise de fonction en 2016, le ministre des finances a ouvert un fonds spécial pour toutes échéances électorales pour qu'à la demande du soutien de la communauté internationale on ait le minimum de fonds. Pour ces échéances anticipées, nous avons les moyens de les financer mais cela n'empêche qu'on sollicite le soutien de nos partenaires étrangers. S'ils décident d'envoyer des observateurs alors c'est eux qui vont les indemniser, c'est une forme de financement. Mais je suis rassuré que nous sommes capables de couvrir les dépenses locales allant de l'organisation au déroulement du processus.

**Question : En 2006, il y'avait la présence d'une force militaire. Que différencie celles-ci et celles de l'année en question ? Y'aurait-il des observateurs militaires ou seulement des observateurs techniques ?**

**A.A :** Effectivement après la crise séparatiste, avant même l'interposition, il y'avait une force armée étrangère pour jouer la médiation entre les îles. Lorsque celle-ci fut faite, elle était toujours présente même quand on organisait les élections de 2002 et elle a servi pour la sécurisation et l'observation de ce processus. Certes, c'était un nouveau système qu'on mettait en place avec la présidence tournante et en 2006 pour rassurer la population, j'ai demandé la supervision de la communauté internationale, que cela soit technique ou militaire et ceci a été approuvé. Seulement je peux vous assurer que notre armée est capable de sécuriser les élections car en 2011 et en 2016, nous n'avons pas eu besoin d'une observation militaire et



pourtant celles-ci se sont déroulées dans des bonnes conditions. Notre armée a fait un travail concret car toutes ces échéances sont reconnues par la communauté internationale. Nous avons sollicité auprès de nos partenaires internationaux (SADC, COMESA, Union Africaine...) la supervision de ces élections et nous aimerons bien qu'ils soient là.

**Question : Questions : Quelles sont les dispositions que vous avez prises pour éviter que l'argent du contribuable ne soit pas utilisé pour financer la campagne d'un tel ou tel candidat ?**

**A.A :** Je vous rassure que toutes les dispositions sont prises pour que ça ne se passe pas ainsi. Je ne vais pas relever un défi mais je m'engage à prendre les sanctions qu'il se doive si ça devait se faire. Tout le monde le dit et nous sommes bien conscients que le bien du peuple ne devrait pas servir à financer la campagne d'un candidat bien que dans certains grands pays ça se fait. Je ne dis pas que ça ne va se passer car nous sommes des humains mais j'espère que ça ne serait pas le cas car les dépenses de campagne sont pour le candidat qu'il soit au pouvoir ou pas. Mais pour le déroulement des élections c'est l'Etat qui finance. Et je vous rassure que tout sera audité pour plus de transparence.

**Questions : A compter de ce soir, Azali Assoumani ne sera plus président mais candidat. Qu'allez-vous faire des jours qui vous restent avant**

**l'ouverture de la campagne ?**

**A.A :** Le repos est une obligation surtout pour un président car c'est un travail fatigant, physiquement et moralement. Mais depuis qu'on a mis les Assises en route, on a senti que ces élections étaient une possibilité qui venait de se concrétiser. Alors en tant que politicien qui était au pouvoir, nous n'avons pas attendu l'approche du processus et dire que c'est là qu'on va se préparer et j'espère que l'opposition aussi même-si elle ne voulait que celles-ci aient lieu. Oui je vais prendre quelques jours de repos en attendant l'ouverture de la campagne.

**Questions : Avant de prendre congé, quel message adressez-vous à la nation ?**

**A.A :** Nous avons toujours eu la stabilité dans notre pays. Pour la maintenir, j'espère que chacun prendra ces responsabilités car ces élections c'est nous qui les avons demandé car nous avons dit vouloir la démocratie. Il y'avait une période où nous avions un parti unique et en 1990 les comoriens sont entrés dans le pluralisme politique. C'est un choix que nous avons fait alors qu'on assume jusqu'à ce que ces élections se déroulent dans des bonnes conditions et dans la transparence, qu'on soit en mesure de partager cette stabilité dont nous avons tous contribué. Nous sommes dans cette expérience démocratique, certes il y'a beaucoup à faire mais nous sommes dans la bonne voie.

Propos recueillis par A.O Yazid

## POLITIQUE

# Un président en congé et le flou de la suppléance

*Le président Azali Assoumani a pris hier son congé pour se présenter aux élections présidentielles de mars prochain. Et il a nommé par décret, le ministre en charge de l'énergie Moustadroine Abdou pour assurer sa suppléance. Toutefois, c'est le flou total autour de la suppléance. Il n'y a aucun texte qui précise le contenu des compétences et des attributions.*

Candidat à l'élection du président de l'Union des Comores, Azali Assoumani a pris congé mercredi dernier et a nommé par décret Moustadroine Abdou pour assurer sa suppléance pour pouvoir se présenter aux élections présidentielles de mars prochain. Azali en congé qu'est ce que cela signifie concrètement? Interrogé sur cette question, Mohamed Rafsandjani, doctorant en droit montre que la seule chose que l'on peut savoir, ce sont les différences dans le statut. « La plus importante étant que le président en congé contrairement à la démission reste le président et il ne fait que déléguer. Alors que la démission aurait ouvert une vacance du poste, le président sur le coup redevenu un citoyen lambda et il n'y aurait qu'un seul président, celui par intérim », explique-t-il. Avec le congé, Azali Assoumani reste de droit le président et il peut encore profiter de ses avantages. Toutefois, selon les articles 83 et 84 du code électoral il ne peut pas utiliser les biens de l'Etat à des fins électorales sous peine de sanction.

En ce qui concerne la suppléance,

Moustadroine Abdou, a fortiori, est tout de même borné par les mêmes limites que celles juridiquement imposées à un Président intérimaire. A ce propos, la constitution de 2018 ne semble mentionner qu'une seule : il ne peut pas changer le gouvernement. Mais cette limite mise à part, et sous la seule réserve du temporaire, le président suppléant a toutes les attributions, permanentes, du Président titulaire. « Normalement, le président suppléant peut faire ce que le président peut faire sauf si le décret de délégation lui retire certaines attributions. Ensuite il ne peut pas faire ce que même un président par intérim ne pourrait pas faire : réviser la constitution, changer le gouvernement, dissoudre le parlement... Moustadroine Abdou a tous les pouvoirs du président mais comme il y a toujours un président, cela dépendra aussi de la délégation », détaille-t-il. Ce dernier montre que la Constitution dispose d'un article sur le régime juridique de l'intérim, mais pas comment fonctionne la suppléance.

Selon Me Damed Kamardine, avocat à la Cour, le président en Congé est devenu un candidat au même pied d'égalité que les autres candidats à l'élection présidentielle de mars prochain. « Toutes les interdictions posées par le code électoral lui sont applicables et opposables théoriquement », avance-t-il. Pour Abdourahmane Mohamed, juriste publiciste parle d'une situation inédite. Selon lui, c'est la première fois qu'un président de l'Union en exercice se trouve en position de se

représenter à la présidentielle. Une situation qui n'est pas bien définie par notre droit positif. « Ce congé couvre toute la période durant laquelle Azali sera engagé comme candidat. Il prend donc fin à la proclamation des résultats définitifs s'il va au deuxième tour. S'il est éliminé au premier tour il redevient président. Bien que la lecture combinée des articles 117 et 118 de la Constitution laisse croire à un congé payé comme en droit du travail, le salaire du président ne devrait pas lui être versé car durant la période de campagne il n'est pas au service de la nation », conclut-il.

De son côté, Yhoulam Attoumani, en réalité, c'est à partir de 2002 qu'on a vu pour la première fois la suppléance aux Comores, c'est-à-dire de voir un président en exercice prendre congé en vue de participer à une élection présidentielle. « Mais pour être précis, rappelons-le que la suppléance se diffère de l'intérim. Quand bien même ils ont un caractère temporaire, l'acte de suppléance émane du président. Quant à l'intérim, il est assuré par le ministre premier après que l'empêchement du président soit constaté par la Cour suprême. Ce qui déclenche, en fait, l'intérim, c'est l'acte de constatation de la Cour suprême après saisine par le gouvernement. On ne peut donc dire que le président suppléant et le président intérimaire ont les mêmes attributions », montre-t-il. Ce dernier explique par la suite que le congé diffère de la démission aussi, car, le président en congé revient après la fin de l'élection prési-

dentielle. « D'une manière générale, le président en congé reste le dépositaire de la fonction présidentielle. Il revient à ses fonctions après la fin de l'élection présidentielle. Pour le président suppléant, il n'est que le gestionnaire de la fonction présidentielle durant cette période électorale. La durée de sa suppléance est limitée au temps du déroulement de ladite élection », indique-il. Sur la suppléance, il montre que « ça permet au président suppléant d'assurer la gestion dans l'intérêt de la bonne marche de la fonction présidentielle. Mais en aucun cas, il ne peut défaire ce qui a été fait par le président en congé ». Parlant des attributions et des compétences de la suppléance, c'est le flou total selon Yhoulam. « J'attends lire la lettre du congé du président pour voir si le président a précisé les attributions du président suppléant », conclut-il.

La suppléance dure le temps de l'élection présidentielle, 1er tour et 2e tour.

Le président en congé reprendra ses fonctions après la fin de l'élection présidentielle. En réalité l'objectif du congé est d'éviter que le président ait recours à ses prérogatives de chef de l'Etat pour faire campagne. Et même en cas de défaite au premier tour, il doit attendre la fin du deuxième tour pour reprendre ses fonctions présidentielles. Toutefois, le président en congé reste celui qui va assurer l'investiture, soit de sa propre réélection, soit du nouveau prochain président.

Mohamed Youssouf

## SOCIÉTÉ

## Sensibilisation sur le mariage précoce des enfants

*Agir pour la Santé des Femmes (ADSF) avec l'UNFPA, a organisé hier 14 février une journée de sensibilisation sur le mariage d'enfant aux Comores. Cet événement a eu lieu à l'Institut Université de Technologie (IUT) en présence des étudiants de cette université des Comores et les membres d'ADSF. « Le mariage précoce et ses conséquences », tel est le thème choisi pour cette journée.*

Le mariage d'enfant est l'un des problèmes majeurs qui suscite des débats au niveau mondial. Aux Comores, les filles moins âgées ne sont pas épargnées. A cet effet, le mouvement Agir pour la Santé des Femmes (ADSF) en collaboration avec l'UNFPA, a organisé le 14 février, jour de la Saint-Valentin, une journée de sensibilisation sur le ma-

riage précoce aux Comores. Selon Chabani Bourhane, le représentant de l'ADSF, cette sensibilisation a commencé depuis 2017 et tient à remercier les Nation-Unis notamment l'UNFPA pour leur accompagnement.

« Nous avons constaté que beaucoup de jeunes filles abandonnent les études et d'autres restent avec des séquelles à cause du mariage précoce. C'est pour cela, que depuis 2017, on a commencé à sensibiliser la population, surtout les jeunes filles sur les dangers de ce mariage », explique-t-il, avant d'ajouter que « l'année dernière, c'était au lycée de Moroni qu'on avait fait cette sensibilisation et cette année, on a choisi l'IUT et c'est toujours avec la même date du 14 février », a fait savoir Chabani Bourhane.

Pour lui, le choix de cette date de la Saint-Valentin est idéal pour lancer leur message. « Le problème n'est pas

seulement le mariage précoce, mais aussi la valeur de la femme. On a remarqué que nos filles et nos femmes dévalorisent leur corps. Ce qui est inquiétant en tant que pays musulman », montre le représentant de l'ADSF. Dans son exposé Chabani Bourhane n'a pas caché ses mots pour montrer la valeur d'un corps. « Vous êtes des étudiants, donc vous êtes responsables de vos actes malgré votre âge. Valoriser son corps, ce n'est pas le fait de le donner, mais plutôt d'être maître de ses actes de son corps. Et cela signifie de se respecter jusqu'à avoir une conscience et une maturité de sa responsabilité », indique-t-il. Il appelle les jeunes filles à faire barrage au mariage précoce et se consacrer à leurs études avant de s'engager dans une vie de couple.

Nassuf Ben Amad

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Faïza Soule Youssouf  
 Binti Mhadjou  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Rahamatouallah Youssouf  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## CONSEIL DES MINISTRES

# Le gouvernement approuve un projet de réhabilitation des prisons

*Le conseil des ministres a eu lieu mercredi dernier à Mutsamudu.*

*Parmi les sujets à l'ordre du jour, l'organisation de la justice, l'amélioration des conditions des prisonniers et la réhabilitation des centres de détention.*

Pour le dernier conseil des ministres avant son congé, Azali Assoumani et ses ministres se sont réunis au palais présidentiel de Darnour à Anjouan. Beaucoup de sujets ont été abordés. Parmi eux, l'amélioration des conditions de détention des prisonniers, l'organisation de la justice et la réhabilitation des maisons d'arrêt. Mohamed Housseini Djamilaili a présenté devant le conseil sa volonté de vouloir faire de la justice comorienne indépendante. Pour le porte-parole du gouvernement, Mohamed Daoudou, le conseil a salué l'initiative du Ministre notamment le projet de réfection et la sécurisation des centres de détention. « Le conseil a demandé au ministre de la justice de mettre en place dans les plus brefs toutes les

conditions nécessaires pour la sécurité des prisons dans le respect des droits humains », précise Mohamed Daoudou.

Pour la politique de l'émergence horizon 2030 prônée par le président de la République et les chantiers en cours notamment la construction et la réfection des infrastructures de base, le ministre des Transports Maritime et Aérien chargé du Tourisme et de l'Artisanat, Nouridine Ben Ahmed a exposé au conseil la venue d'une mission de l'organisation internationale des transports. Le porte-parole du gouvernement a précisé que cette mission aura pour objectif d'investir les Comores, élucider et voir comment les Comores peuvent obtenir des ports qui seront certifiés par l'organisation internationale du transport. « Le conseil a pris acte des travaux engagés par le ministre et a sollicité que ces derniers soient entamés dans les trois ports à savoir Moroni, Mutsamudu et Fomboni pour qu'en Mars l'organisation évalue l'avancement de ces travaux », soutient le porte-parole.



Pour finir, Mohamed Daoudou a parlé des engagements pris par le ministre de la Santé, Dr Rashid Mohamed Mbarak Fatma, sur le renforcement des capacités du personnel du centre hospitalier El-Maarouf. Au cours du conseil, la ministre a fait part de son engagement à doter dès la fin des tra-

vau de construction d'un personnel compétents. Elle a annoncé que cinq comoriens sont envoyés pour se spécialiser pour être en mesure de répondre aux besoins du nouveau centre hospitalier universitaire.

A.O Yazid

## POLITIQUE

## Mougni Hamza Saïd Ismaïla : "l'Université n'a pas de candidat"

*Des informations aurait circulé selon lesquelles certains sympathisants du candidat Achmet Saïd Mohamed auraient affirmé que ce dernier est le candidat de l'université des Comores. Des propos réfutés par le secrétaire général adjoint de l'Université des Comores (UDC).*

"C'est faux et absolument faux. L'UDC n'a pas un candidat pour les élections du président de l'Union ni des gouverneurs des îles », rétorque ainsi Mougni Hamza Saïd Ismaïla, secrétaire général adjoint de l'UDC. D'après lui, si l'Université des Comores devait avoir un candidat aux prochaines élections, il allait plutôt Azali Assoumani, le père de l'Université des Comores. Et lui de se justifier « Azali est connu comme le père de l'université des Comores depuis car c'est lui qui a créé l'Université des Comores en 2003 avant de quitter le pouvoir 2006. Il a fallu attendre 10 ans après, c'est à dire son retour au pouvoir en 2016 pour voir l'UDC s'améliorer, notamment la facilitation des conditions de travail, le paiement

de la dette auprès de la Caisse de Retaite et autres réalisations. Tout cela pour dire qu'il mérite, si tel est le cas, d'être le candidat de l'université », poursuit-il.

Le secrétaire général adjoint de

l'UDC tient à préciser que l'Université est apolitique. Personne n'a le droit de se proclamer candidat de l'université. « L'Université des Comores, c'est pour tout le monde. Les enseignants doivent venir dispenser leurs cours et partir.

Mais c'est interdit de faire de la politique au sein des salles de classes », conclut-il, en annonçant des sanctions sévères contre les contrevenants.

Ibnou M. Abdou



Meck-Moroni  
Mutsamudu (Union des Comores)

COOP-CA MECK MORONI

Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI  
B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja – Union des Comores  
Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83

### AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre du renforcement de son personnel, la Direction Exécutive de la Meck Moroni recrute sur concours :

- Agents de crédit et recouvrement
- Opérateurs de caisse

**Disponibilité : immédiate**

**Dépôts des dossiers :**

Les dossiers des candidatures doivent être adressés à la Directrice Exécutive, sous pli fermé portant la mention : « **Recrutement + (poste à pourvoir) Exemple : « Recrutement Operateur de Caisse »**

\*\* **Date limite le 27 février 2019 à 15h00 mn**

\*\* **Lieu : Service Administratif/Ressources Humaines de la Meck-Moroni**

• Direction Exécutive de la Meck Moroni – Hankounou

**Tel : 773 27 28**

**Pour de plus amples informations consultez :**

Site internet : <https://www.meck-moroni.org/opportunités>

Page Facebook : [Meck Moroni officiel](#)

## FOOTBALL : CHAMPIONNAT D1, NGAZIDJA

## Au sommet, Volcan confirme sa soif de conquête

En venant à bout d'Enfants des Comores le mardi 12 février 2019 au stade de la capitale (3-2), dans le cadre de la 5e journée du championnat, Volcan affiche combien il est assoiffé du titre régional. Après quelques frayeurs suscitées par l'ouverture du score par Azali (1-0), ce leader provisoire a montré une formidable maîtrise collective de jeu, à l'origine de l'égalisation, Daniel (1-1), de l'écart, Basler (2-1), et de l'abri, Hamza (77e, 3-1). Adifa Hassan réduit le score à la 70e (3-2).

Volcan club de Moroni continue à défendre sa série des duels, aux résultats réconfortant, comptant pour le championnat de l'île. La dernière victime est le club Enfants des Comores de Vouvouni, lors de la 5e journée, tenue à Moroni le mardi 12 février 2019. La rencontre s'est déroulée dans un stade bondée. Et elle a débuté à 100 à l'heure. Jusqu'à la 20e minute, le jeu était relativement équilibré. Le club Enfants des Comores ouvre le score par Azali Bacar (25e, 1-0).

Après quelques frayeurs, les lo-



caux se ressaisissent. Daniel Rafano-mezantsoa égalise (27e, 1-1). Avant de rejoindre les vestiaires, Basler Kamal creuse l'écart (32e, 2-1). A la reprise, une combinaison à trois trouve Hamza en conclusion, et seul avec le gardien de Vouvouni, il aggrave le score (77e,

3-1). Le capitaine Adifa s'est efforcé de raviver les ambitions de Vouvouni, en réduisant le score (3-1). Mais, en vain.

Bm Gondet

## Résultats, 5e journée

Volcan # Enf. Com (3-2)  
Fc Male # Usz (2-3)  
Usm # Abeilles (0-0)  
Jacm # Ngaya (2-2)  
Apaches # Élan (0-1)

Aventure # Amicale (2-1)

## Calendrier 6e journée, février 2019, vers 15h

## Vendredi 15 février

A Mitsoudje : Élan # Jacm

## Samedi 16 février

A Mitsamiouli : Ngaya # Usm  
A Mbeni : Amicale # Apaches  
A Vouvouni : Enf. Com # Aventure

## Dimanche 17 :

A Moroni : Volcan # Bonbon Djema  
A Mitsoudje : Abeilles # Fc Male



## AVIS DE RECRUTEMENT

unicef | pour chaque enfant

Le Bureau du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (l'UNICEF) à Moroni en Union des Comores recrute :

## Poste : Assistant Exécutif (Femme/Homme)

- Es-tu de nationalité comorienne ?
- Es-tu dynamique et es-tu prêt(e) à relever les défis ?
- As-tu des compétences de travail en équipe et en communication ?
- As-tu le sens de la confidentialité et de la discrétion ?
- Aimerais-tu évoluer dans un environnement multiculturel ?
- As-tu de bonnes connaissances en anglais (lu, parlé, écrit) : niveau intermédiaire minimum ?
- Es-tu titulaire d'un baccalauréat de l'Enseignement secondaire ?
- As-tu suivi des études universitaires sanctionnées par l'obtention d'un diplôme ?
- As-tu une bonne maîtrise des outils Microsoft (Word, Excel, Powerpoint, Outlook) ?
- As-tu de fortes capacités rédactionnelles (PV, compte rendus, rapports, ...) ?
- As-tu le sens de la persévérance et de l'innovation ?
- Souhaiterais-tu t'engager durablement pour la plus grande Agence des Nations Unies qui œuvre pour la réalisation des droits de tous les enfants dans le monde ?
- Aimerais-tu intégrer l'équipe de l'UNICEF Comores et contribuer à l'amélioration des conditions de vies des enfants comoriens ?

Si tu as répondu « OUI » à toutes les questions ci-dessus, alors tu es la <Perle Rare> que nous recherchons :

N'attends pas, clique s'il te plait sur le lien ci-dessous pour prendre connaissance des termes de référence complets du poste :

[https://unicef-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/awcheikhali\\_unicef\\_org/EUe7xVLjhWRCqrVuOhos19EBvaSN\\_LAwQNYEJ2KJiBSIYg?e=LVXWXu](https://unicef-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/awcheikhali_unicef_org/EUe7xVLjhWRCqrVuOhos19EBvaSN_LAwQNYEJ2KJiBSIYg?e=LVXWXu)

Puis dépose ta candidature aujourd'hui même en ligne car demain pourrait être trop tard !!!!

Lien pour postuler : <https://www.unicef.org/about/employ/?job=519822>

Si tu as des difficultés pour postuler appelle-moi au 333 09 93 ou 333 52 60

Si tu veux recevoir une copie des termes de référence par email, appelle-moi au 333 09 93

Merci et bonne chance

LE CHEF DES OPERATIONS

# Moroni n'a jamais été aussi proche de Paris

**MORONI - PARIS - MORONI**

à partir de

**363 150<sup>KMF</sup>**

**JUSQU'AU 26 FÉVRIER 2019**

noctilus

**GSA Austral Air Moroni**  
Route Alliance Française - Tél : +269 773 8740/41/42  
E-mail : moroni@air-austral.com

\*Prix TTC - à partir de. Offre soumise à conditions. Sous réserve de disponibilité. Susceptible d'augmentation sans préavis.  
Vol via Mayotte



**AIR AUSTRAL**

Vous serez toujours au cœur de notre compagnie